

APPEL À PROPOSITIONS DE RECHERCHE
L'avenir de l'enseignement en gestion
Association des écoles de gestion du Canada
31 janvier 2022

L'Association des écoles de gestion du Canada (AEGC) sollicite des propositions de recherche qui examinent l'avenir de l'enseignement en gestion et informent les dirigeants responsables de l'orientation stratégique des écoles de gestion au Canada. L'étude doit être menée dans le contexte d'un environnement des affaires et de l'éducation en évolution, qui comprend de nouvelles attentes de la part des diverses parties prenantes en matière de diversité, d'équité, d'inclusion, de justice sociale et d'impact social. Cette recherche devrait fournir des pistes des solutions aux écoles de gestion alors qu'elles naviguent dans la société et l'économie postpandémique, et cherchent à établir un leadership lors d'une période essentielle pour le Canada, à savoir celle de la réconciliation avec les peuples et les communautés autochtones.

Récemment, de nombreuses écoles de gestion à travers le Canada ont signé des ententes de partenariat avec *Indigenous Works* pour participer au projet « *Luminary* », une initiative de six ans visant à concevoir et à mettre en œuvre une stratégie et un plan d'innovation autochtone menant à la transformation économique et au bien-être¹. Cette transformation devrait permettre d'atteindre les objectifs exprimés par les peuples autochtones du Canada, notamment la sécurité d'emploi, le développement d'opportunités d'affaires, la création de richesse, le bien-être communautaire et des emplois de meilleure qualité, ainsi qu'une qualité de vie conforme aux visions du monde et aux valeurs autochtones.

« *Luminary* » est motivé par trois idées clés : 1) Le manque de progrès réalisés pour combler les principales lacunes socio-économiques qui caractérisent les conditions actuelles des populations autochtones, noté dans le rapport de 2019 du Conseil national de développement économique des Autochtones². 2) L'« écart d'engagement » mis en évidence par la note de l'Indice d'engagement d'*Indigenous Works* (2017) qui montre un manque de préparation des organisations canadiennes à s'engager et à travailler avec les peuples, les entreprises et les communautés autochtones. 3) Le potentiel, tel qu'indiqué dans les travaux d'*Indigenomics*³, de faire passer l'économie autochtone au Canada de 26 milliards de dollars à plus de 100 milliards de dollars, si les conditions, partenariats et investissements adéquats sont mis en place.

En réponse à ces idées, *Indigenous Works* s'est engagé, par l'intermédiaire de « *Luminary* », à travailler avec ses partenaires pour collaborer avec des partenaires d'établissements postsecondaires, des communautés et des compagnies afin de remodeler le paysage et de cocréer les conditions nécessaires pour accroître les collaborations et l'innovation autochtones en matière de recherche.

¹ [Luminary | Indigenous Works](#)

² [Rapport d'étape de 2019 sur l'évolution de l'économie des Autochtones, Conseil national pour le développement économique des Autochtones, 2019](#)

³ [100 Billion | Indigenomics Institute](#)

Au cours des dernières années, les collaborations et les partenariats autochtones sont devenus de plus en plus importants pour les établissements d'enseignement postsecondaires et les écoles de gestion en raison des Appels à l'action (2015)⁴ du Comité de vérité et réconciliation (CVR), ainsi que de trois autres forces connexes (a) l'attention renouvelée du Canada pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), (b) les récentes décisions de justice affirmant les droits inhérents des peuples autochtones, et (c) les Principes pour un enseignement de la gestion responsable et ses Objectifs de développement durable (PRME). En réponse, les écoles de gestion à travers le Canada se sont engagées dans une gamme de partenariats et d'initiatives axés sur la pédagogie, la recherche et l'engagement des étudiants.

Cependant, en se concentrant principalement sur l'inclusion autochtone par l'intermédiaire de l'augmentation de la participation des étudiants, des professeurs et du personnel autochtones, les partenariats qui visent à aborder la réconciliation et l'indigénisation échouent souvent à remettre en question ou à transformer les institutions, les processus, les programmes, les épistémologies, les ontologies et les structures de pouvoir hérités des périodes coloniales⁵. En normalisant les structures de pouvoir coloniales occidentales, ces initiatives d'inclusion autochtones risquent de (re)coloniser et d'assimiler les étudiants, les professeurs et le personnel autochtones via des normes, des structures et des processus institutionnels postsecondaires qui restent incontestés et non problématisés. Plus important encore, de nombreuses initiatives ne comprennent aucune disposition visant à soutenir les partenariats de collaboration qui facilitent la recherche et l'innovation dirigées par des Autochtones qui bénéficient aux peuples, aux communautés et aux organisations autochtones. Bien que la recherche collaborative dirigée par des Autochtones, en partenariat avec des établissements postsecondaires, en particulier des écoles de gestion, présente un grand potentiel pour contribuer aux initiatives de réconciliation et d'indigénisation au Canada, il existe peu de recherches qui explorent la dynamique d'une telle collaboration ou d'un tel partenariat.

Les partenariats développés par le biais de *Luminary* peuvent, en ce sens, être transformateurs. Pourtant, la façon dont les communautés et les organisations autochtones pourraient collaborer et s'associer efficacement avec les établissements d'enseignement postsecondaires et, plus précisément, les écoles de gestion au Canada, fait l'objet de peu de recherches. Par conséquent, la recherche proposée en réponse à cet appel devrait viser à atteindre les objectifs suivants : 1) agir sur les appels à l'action de la CVR, l'UNDRIP, les décisions de justice sur les droits inhérents et les PRME en développant de nouvelles perspectives sur la manière dont un partenariat collaboratif entre une organisation autochtone et une école de gestion postsecondaire facilite le passage d'une simple stratégie d'inclusion autochtone à une indigénisation de réconciliation plus sophistiquée et transformationnelle ; 2) explorer comment les partenariats de collaboration peuvent faciliter la modification du mandat et de la structure de l'école de gestion, et aider les professeurs, le personnel et les étudiants non autochtones à changer leur façon d'agir, de penser et de s'engager avec les peuples autochtones ; et 3) explorer et fournir des détails sur un cas spécifique ou une analyse comparative qui fournit des informations et des modèles pour le développement et la gestion de partenariats qui soutiennent une réconciliation profonde et significative.⁶

Alors que ces partenariats dirigés par des Autochtones sont en cours d'élaboration dans des écoles partout au pays, il est temps de réfléchir à la contribution de l'enseignement en gestion, et plus particulièrement des

⁴ [Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action, 2015](#)

⁵ Gaudry, Adam and Danielle Lorenz. 2018. "Indigenization as Inclusion, Reconciliation and Decolonization: navigating the different visions for indigenizing the Canadian Academy," [AlterNative](#). July 6th, page 218.

⁶ Le langage dans les trois paragraphes ci-dessus s'inspire fortement du langage utilisé dans une proposition de subvention préparée par le Dr Rick Colbourne de la Sprott School of Business, avec sa permission explicite.

écoles de gestion canadiennes, à l'atteinte de ces objectifs plus larges. Les questions de recherche pourraient porter sur la structure, le but et l'impact des partenariats avec les communautés autochtones et/ou avec *Indigenous Works*. Comment ces partenariats sont-ils encadrés et intégrés dans les objectifs stratégiques plus larges des écoles de gestion ? Quelles sont les rationalisations de l'investissement dans ces partenariats pour la communauté des écoles de gestion et les principales parties prenantes du monde des affaires ? Quels sont les objectifs communs et divergents que chaque partenaire apporte au partenariat ? Dans quelle mesure les écoles de gestion se sont-elles alignées sur les compagnies pour mener des partenariats de recherche et d'innovation, et comment les objectifs sont-ils compris ? Comment les « espaces éthiques d'engagement » optimaux pour les partenariats de recherche collaborative entre les organisations autochtones et les écoles de gestion sont-ils développés au fil du temps ? Comment le potentiel de cocréation de connaissances et d'innovation est-il assuré tout au long du partenariat ?

La recherche peut prendre la forme d'une étude de cas, d'une analyse comparative, d'un travail empirique ou d'une méthodologie de recherche cocrée. Cette recherche serait appuyée par *Indigenous Works* qui, en partenariat avec le Dr Rick Colbourne de la *Sprott School of Business*, a accepté d'organiser un atelier d'élaboration d'articles avec les bénéficiaires de la subvention.

Directives pour la soumission de propositions :

Cet appel fait partie de l'initiative de l'Association des écoles de gestion du Canada (AEGC) pour évaluer le rôle de l'enseignement en gestion dans la promotion d'une économie davantage axée sur les objectifs.

Vous êtes invité à soumettre une proposition de recherche portant sur l'un des sujets présentés ci-avant ou sur des sujets connexes. La proposition doit clairement indiquer le sujet d'intérêt et l'interaction entre le développement économique et le bien-être des peuples autochtones, les objectifs des appels à l'action de la CVR, et l'enseignement en gestion. Nous accueillons toutes les disciplines, méthodologies et cadres.

Dates limites importantes :

Proposition de recherche :	1 ^{er} avril 2022
Attribution de la subvention :	15 avril 2022
Remise du rapport:	30 septembre 2022

Valeur de la subvention:

L'AEGC accordera une subvention financière de 10 000 \$ à la proposition retenue, 5 000 \$ à l'attribution et 5000 \$ après réception du rapport final, sous réserve des conditions énoncées dans l'entente avec le candidat retenu.

Les récipiendaires de la subvention seront invités à présenter leur rapport lors de la Conférence annuelle des doyens de l'AEGC à la fin de l'automne 2022.

Pour toute question, veuillez contacter Tim Daus, directeur général de l'AEGC à daus@bsac-aegc.ca.

Lignes directrices pour les projets de recherche

Veillez-vous référer au document « L'avenir de l'enseignement en gestion, Association des écoles de gestion du Canada (AEGC) » (31 janvier 2022) pour les détails spécifiques au sujet de recherche.

Les projets devraient comporter entre 3 et 5 pages maximum, annexes non comprises, et être rédigés selon l'ordre décrit ci-dessous.

Présentation du projet

Résumé (environ 50 à 80 mots) des points majeurs, des objectifs et de la méthodologie de recherche ainsi que des principaux livrables.

Résumé du projet

Nom du chercheur principal, coordonnées et affiliation universitaire.

Titre du projet.

Expliquez comment, à votre avis, cette recherche appuiera la mission globale de l'AEGC consistant à accroître sa connaissance et sa compréhension du sujet.

Comment le rapport pourrait être utilisé pour approfondir notre connaissance et notre compréhension du sujet d'une manière qui puisse être utile à l'AEGC, à ses membres et aux principales parties prenantes du secteur canadien de l'enseignement en gestion ?

Description de la recherche

L'appel à projets contient un certain nombre de points. Veuillez décrire l'approche spécifique que vous choisirez pour cette recherche. Quel serait le but de la recherche ? Quelle est votre compréhension des enjeux clés ? Pourquoi ce sujet est-il important ?

Méthodologie

Décrivez la méthodologie que vous proposez et expliquez comment elle répondra ou mènera à une meilleure compréhension du sujet de recherche.

Résultats attendus / Description du livrable

Que prévoyez-vous en termes de longueur du document final ?

Quelles informations seraient incluses et comment cela coïncide-t-il avec la méthodologie proposée ?

Calendrier de livraison du projet

Les projets seront examinés par un comité en avril 2022 et la décision d'attribution sera prise d'ici le 15 avril 2022.

La date limite pour soumettre le rapport final est le 30 septembre 2022. Les étapes de suivi et autres détails concernant l'avancement du projet seront négociés avec le candidat sélectionné avant la confirmation d'octroi de la bourse.

Annexes

Curriculum vitae du chercheur.

Soumettez vos projets, au plus tard le 1^{er} avril 2022, par courriel à :

daus@bsac-aegc.ca

Pour plus d'informations, contactez:

Timothy Daus
Directeur général, AEGC
514-340-7116
daus@bsac-aegc.ca